Université d'Ottawa | University of Ottawa

Unité scolaire | Academic Unit
Faculté de Droit | Faculty of Law

DCC 2520 – Droit et justice sociale (3 crédits) - à l'hiver de 2024
Professeur : Nelson Arturo OVALLE DIAZ

Égalité : « *Chaque individu compte autant qu'un autre* » (Alain POLICAR).

Plan de cours[1]

Mise en garde 1 : Dans ce cours, il sera nécessaire d'aborder des enjeux sensibles. C'est ainsi que nous suivons la recommandation du Comité sur la liberté académique, en particulier la mise en garde du Comité contre « *l'exclusion de mots, d'œuvres ou d'idées dans le contexte de présentations et de discussions universitaires respectueuses dont l'objectif éducatif est de promouvoir la diffusion des connaissances* »[2].

Mise en garde 2 : Règlement 130, « *Droits et conduite responsable des étudiantes et étudiants* », s'applique à toutes les personnes inscrites à ce cours.

Professeur : Nelson Arturo OVALLE DIAZ
Horaire du cours : Mercredi, de 19 h à 21 h 50.
Salle : FTX 227.
Heures de bureau du professeur : vendredi, de **14 h à 15 h**, en ligne sur Microsoft Teams.

Adresse courriel : novalled@uottawa.ca
Toute question envoyée par courriel devrait recevoir une réponse dans un délai de deux jours ouvrables ou au prochain cours s'il y a lieu dans les 48 heures suivant la réception du courriel. Notez que le professeur se réserve le droit de ne pas répondre à un courriel si le niveau de langage n'est pas adéquat. Si la question dans un courriel exige de rédiger plus de deux phrases, les réponses seront uniquement données à l'oral lors du prochain cours ou pendant les heures de bureau sur rendez-vous.

[1] Dans ce plan de cours, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte. Dans le cadre du travail bénévole, il y aura des interactions avec quelques personnes vulnérables. Alors, dans tous les cas, les personnes inscrites à ce cours acceptent d'observer l'obligation de confidentialité, ainsi que de respecter la politique interdisant l'enregistrement audio des cours, la captation vidéo et la diffusion ou le partage de notes de cours.

[2] **Déclaration pour contenu sensible** : Les discussions en classe peuvent être intenses, et les personnes inscrites se trouvent à différents stades et courbes d'apprentissage en ce qui concerne la compréhension de la situation des personnes vulnérables. Un cours sur les personnes vulnérables est un défi et, parfois, certains d'entre nous peuvent se sentir profondément mal à l'aise, voire attaqués et blessés. Il existe de nombreuses différences en ce qui concerne les expériences de vie entre ceux qui ont survécu à une situation de vulnérabilité et ceux qui n'y ont pas encore été confrontés. Nous devons donc reconnaître et comprendre nos différentes expériences de vie et points de vue.

Information relative à l'apprentissage par l'engagement communautaire (AEC) avec travail bénévole obligatoire (25%)

À propos du programme d'Apprentissage par l'engagement communautaire (AEC)
L'apprentissage par l'engagement communautaire (AEC) est une expérience d'apprentissage créditée réalisée dans le cadre d'un cours pendant laquelle les étudiants participent à des activités bénévoles structurées répondant à un besoin de la communauté, complètent les heures requises de bénévolat puis exercent une réflexion critique sur ce qu'ils ont appris au sein de la communauté dans le but d'accroître leur compréhension de la matière présentée en classe et de leur domaine d'études.
Dans ce cours, l'engagement communautaire représente : 30 heures
Date de la présentation AEC en classe : Mercredi 10 janvier 2024 à 19 h.
Coordonnées de la conseillère AEC de ce cours :
Catherine Labrèche
Conseillère - Engagement communautaire
Engagement communautaire
Affaires étudiantes
Université d'Ottawa
catherine.labreche@uottawa.ca

Accédez l'Appli du *Navigateur d'engagement communautaire* en ligne : https://uozone2.uottawa.ca/

Pour les dates importantes et les échéances : Calendrier et liste des cours | Étudiants actuels (uottawa.ca)

Description du cours

« Étude de diverses théories de la justice sociale. Rôle du droit et des institutions juridiques dans la promotion de la justice sociale. Études de cas ».

Objectifs du cours

L'objectif principal de ce cours est de montrer comment les droits à l'égalité et les protections contre la discrimination sont centraux dans le concept de justice sociale. Pour bien comprendre la problématique, c'est nécessaire d'étudier sommairement les différentes doctrines philosophiques, politiques, sociales, économiques et juridiques relativement à la justice sociale. Ce cours cherche aussi à générer la discussion sur le rôle du droit et des institutions juridiques dans la promotion de la justice sociale et la protection des droits économiques, sociaux et culturels. Dans le but de montrer comment traduire la théorie en pratique, l'étude de documents juridiques est analysée en détail. Dans cette même optique, les organismes communautaires visités permettent de connaître des situations concrètes d'inégalités socio-économiques, de discrimination et d'iniquité sociale. Les heures de travail bénévole mettront également les personnes inscrites en lien direct avec les praticiens et des experts dans le domaine de la justice sociale. Les objectifs accessoires de ce cours comprennent l'évaluation des politiques publiques touchant la mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels, la découverte de nouveaux modèles économiques plus justes, le développement d'un sentiment d'engagement envers la justice sociale et la réflexion sur le rôle du droit dans le système économique dominant.

Méthode d'enseignement

Cours magistraux, heures de travail bénévoles dans les organismes communautaires avec des experts et praticiens en droit et justice sociale. L'option de présentations orales est ouverte aux étudiants afin de remplacer la dissertation juridique.

Modalités d'évaluation

Mise en garde : Respondus Lockdown Browser doit être activé pendant toutes les évaluations sur Brightspace. Vous devez installer ce logiciel avant les évaluations : https://download.respondus.com/lockdown/download.php?ID=518938981. Tout accès aux navigateurs Internet sera bloqué. La classe sera également surveillée pendant les périodes d'évaluation.

Le cours est évalué comme suit :

a) 15% Soumission d'une analyse d'arrêt ou d'un plan de travail.

b) 10 % Participation aux forums de discussion ou jeux-questionnaires qui auront lieu par surprise à n'importe quel cours, mais ce cela se fera exclusivement à l'intérieur des heures habituelles du cours.

c) 25% pour **trente (30) heures** de contribution en travail bénévole certifiée par un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada ou par un partenaire communautaire du programme d'apprentissage par l'engagement communautaire de l'Université d'Ottawa. Le travail bénévole dans le cadre d'un projet de justice sociale doit se faire à l'intérieur de la session d'hiver 2024. **Les heures certifiées de travail bénévole comptent pour le 15%,** c'est ainsi que chaque étudiant peut calculer sa note partielle en regardant les heures approuvées dans le ***navigateur de l'engagement communautaire***. Les activités bénévoles doivent être associées à offrir de services aux groupes vulnérables en développant les compétences propres du service social. **La qualité du style et du contenu de l'exercice de réflexion écrite compte pour le 10%.** Cette activité exige l'analyse critique écrite afin d'établir les liens entre les apprentissages théoriques et l'expérience vécue en milieu communautaire. **Mise en garde** : Les étudiants, qui ne complètent pas leurs heures de bénévolat et leur réflexion sur leur expérience avant le **13 mars 2024**, ne seront pas provisoirement notés sur le carnet de notes de Brightspace pour cette modalité d'évaluation, car ils n'auront pas complété la modalité d'évaluation qui compte pour au moins **25%** de leur note. Les étudiants doivent considérer que le **22 mars 2024** est la date limite d'abandon sans pénalité scolaire. Cela implique qu'ils auront moins d'information à leur disposition pour décider ou non d'abandonner le cours avant la date limite pour ce faire. C'est un risque qu'ils devront prendre à leur compte dans les circonstances.

d) 50% pour une dissertation juridique ou une présentation orale. Chaque étudiant choisit l'une des deux options suivantes :

✓ Soit faire une présentation orale préenregistrée par vidéo portant sur l'un des instruments de travail sur le droit et la justice sociale. La vidéo éditée doit avoir **15 minutes** par étudiant; cela sera complété par une période de questions en direct en salle de classe. Les places pour cette option sont limitées et sont attribuées sur le critère du premier arrivé premier servi. Chaque personne participante doit fournir, le jour prévu dans le calendrier, une analyse d'arrêt.

✓ Soit déposer une dissertation juridique inédite portant sur l'**un des droits économiques, sociaux ou culturels en lien avec l'un des motifs de discrimination**. L'étudiant doit obtenir l'approbation du contenu du plan de travail avant le dépôt de la dissertation juridique le jour prévu dans le calendrier. Le contenu du texte définitif de la dissertation juridique doit avoir **5.000 mots et au moins 50 références précises et pertinentes en notes de bas de page**.

Instruments de travail

Recueil de documents de doctrine et de jurisprudence de lecture obligatoire.

Fraude scolaire et plagiat

La politique officielle sur la fraude scolaire et le plagiat adoptée par l'Université d'Ottawa s'applique à ce cours. Pour plus de détails, s'il vous plaît, voir le lien Internet : Intégrité académique | Étudiants actuels (uottawa.ca)

Voici le lien qui contient le Règlement sur la fraude scolaire qui applique la faculté de droit : Règlement académique A-4 – Intégrité académique et inconduite académique | Notre université (uottawa.ca)

Politique concernant la présence en classe, la qualité de la langue et les retards dans la remise des travaux.

Il s'agit d'un cours présentiel et synchronique selon l'heure local d'Ottawa, donc, la présence en salle de classe dans les horaires du cours est obligatoire pour bien réussir le cours. De plus, il y aura des forums de discussion et jeux-questionnaires à l'intérieur des heures du cours qui comptent pour le **10 %** de la note définitive.

Vous serez jugés pour la qualité de la langue, alors prenez les moyens nécessaires pour éviter les fautes d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation, d'impropriété des termes, etc. Vous serez pénalisés jusqu'au **20 %** dans chaque évaluation.

Aucun retard ou absence ne sera toléré. Le règlement universitaire prévoit que l'absence ou le retard pour cause de maladie doit être justifié au professeur par la présentation d'un certificat médical, sinon la personne sera pénalisée. Les raisons telles que les voyages, le travail et les erreurs commises dans la lecture des horaires ne sont pas acceptées. Chaque jour de retard entraine une pénalité de **10 %**.

Politique universitaire relative à la violence et le harcèlement sexuel

L'Université d'Ottawa ne tolère aucune forme de violence à caractère sexuel. La violence sexuelle désigne tout acte de nature sexuelle commis sans consentement tel que le viol, le harcèlement sexuel ou les cyberagressions. L'Université, autant que les associations d'employées et d'employés, ainsi que d'étudiantes et d'étudiants offrent tous une gamme de ressources et de services, donnant accès aux membres de notre communauté à des informations et à du soutien confidentiel, ainsi qu'aux procédures pour signaler un incident ou porter plainte. Pour tout renseignement, visitez le site Web http://www.uOttawa.ca/violence-sexuelle-soutien-et-prevention/.

BUREAU DES DROITS DE LA PERSONNE - Bureau des droits de la personne | Notre université (uottawa.ca)

Mandat:
Assurer le leadership dans la création, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, des procédures et des pratiques en matière de diversité, d'inclusion, d'équité, d'accessibilité et de prévention du harcèlement et de la discrimination.

Coordonnées :
1, rue Stewart (rez-de-chaussée, pièce 121) - Tél. : 613-562-5222 / Courriel : respect@uOttawa.ca

Droits de la propriété intellectuelle

- Tous les documents préparés par le professeur du cours, y compris les instructions, les documents de classe, les vidéos, les audios, et les documents d'examen, sont protégés par le droit d'auteur. La copie, la numérisation, la reproduction, ou la publication sur un site Web ou tout autre moyen constitue donc une violation du droit d'auteur et est illégale.

- Tous droits réservés. La reproduction, la transmission ou la saisie informatique du matériel du cours, sous quelque forme que ce soit, électronique, mécanique ou photographique, est interdite sans l'autorisation préalable et écrite des instructeurs qui ont participé à leur création.

- Le matériel publié sur le campus virtuel appartient aux auteurs respectifs. Les étudiants ont accès à ce matériel seulement pendant le semestre et à des buts d'apprentissage dans le cadre de ce cours; alors, il est interdit toute forme de diffusion, de reproduction ou de transmission.

- Le matériel et les informations publiées sur le campus virtuel seront disponibles uniquement pendant le semestre respectif. Une fois, la période d'examen finalisé, le campus virtuel sera inactif et inaccessible pour toute personne. Les notes officielles seront vérifiées, conservées et publiées directement par la section de droit civil.

GPS académique

Le GPS académique réunit au même endroit toutes les ressources de soutien aux études. Que vous ayez déjà bien entamé votre parcours ou que vous arriviez tout juste à l'Université, vous y trouverez d'excellents outils pour réussir.

Grâce au GPS académique, vous pourrez :

- clavarder avec une mentore ou un mentor, 7 jours sur 7;
- vous inscrire à des groupes d'étude;
- participer à des ateliers sur les méthodes d'étude (prise de notes, gestion du temps, préparation aux examens, gestion du stress…);
- prendre un rendez-vous de mentorat.

Pour plus d'information: uOttawa.saea-tlss.ca/fr/gps-academique.

Santé et mieux-être

Votre mieux-être est essentiel à votre succès. Si vous ne vous sentez pas bien, il peut être difficile de vous concentrer sur vos études. Des spécialistes dévoués et des pairs qui ont à cœur votre mieux-être sont toujours prêts à vous conseiller et à vous soutenir. Selon vos besoins, plusieurs services sont disponibles pour vous accompagner durant votre parcours universitaire. Voici quelques-uns de ces services :

- Rencontres et soutien
- Séances de counselling
- Soutien par les pairs
- Activité physique
- Activités et ateliers centrés sur le mieux-être
- Accompagnement spirituel

Pour accéder aux services de counselling, vous pouvez réserver une séance en ligne ou visiter leur clinique sans rendez-vous au 100 Marie-Curie, quatrième étage. Vous pouvez également profiter de nos espaces de mieux-être sur le campus, clavarder avec un pair aidant en ligne, ou trouver des ressources disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 en utilisant le site Web.

Pour en savoir plus et profiter de nos services, consultez le site uOttawa.ca/mieuxetre.

Accommodements scolaires

Nous tâchons d'assurer à toute la population étudiante en situation de handicap un accès égal aux environnements d'apprentissage et de recherche, au campus ainsi qu'aux programmes et activités de l'Université. Le Service d'accommodements scolaires travaille avec d'autres services universitaires pour faire du campus un milieu d'apprentissage accessible où les étudiantes et étudiants handicapés ont la même chance que les autres de s'épanouir. Nous avons l'expertise nécessaire pour vous offrir un large éventail de ressources et de services avec professionnalisme et en toute confidentialité.

Exemples de services offerts

- Aide à la transition des étudiantes et étudiants en situation de handicap
- Mesures d'adaptation permanentes et temporaires

- Développement de stratégies d'apprentissage
- Examens adaptés
- Transcription de matériel d'apprentissage
- Services d'interprétation (LSQ et ASL)
- Technologies adaptées

Si vous pensez avoir besoin de nos services ou ressources, écrivez au Service d'accommodements scolaires (adapt@uOttawa.ca).

DES RESSOURCES POUR VOUS

CENTRE D'AIDE À LA RÉDACTION DES TRAVAUX UNIVERSITAIRE - Aide à la rédaction des travaux universitaires | Études (uottawa.ca)
Au **CARTU**, vous apprendrez à comprendre et corriger vos erreurs et à bien rédiger de façon autonome. En travaillant avec nos conseillers en rédaction, vous pourrez acquérir les compétences dont vous avez besoin pour maîtriser la langue écrite de votre choix, améliorer votre réflexion critique, développer vos habiletés d'argumentation, connaître tout ce qu'il faut savoir sur la rédaction universitaire.

SERVICE DES CARRIÈRES
Le Service des carrières vous offre une variété de services ainsi qu'un programme de développement de carrière qui vous permet de reconnaître et de mettre en valeur les compétences dont vous aurez besoin pour votre transition sur le marché du travail.

SERVICE DE COUNSELLING - http://sass.uottawa.ca/fr/personnel?destination=personnel
Le Service de counselling et de développement personnel peut vous rendre service de plusieurs façons. Nous offrons les types de counsellings suivants :
- counselling personnel
- counselling de carrière
- counselling en méthodes d'étude

SERVICE D'ACCÈS - http://sass.uottawa.ca/fr/acces?destination=acces
L'Université d'Ottawa a toujours tenté de répondre aux besoins des personnes ayant des troubles d'apprentissages ou toute autre limitation fonctionnelle permanente ou temporaire : surdité, handicap visuel, problèmes de santé physique prolongée, problème de santé mentale. Le Service d'accès et la communauté universitaire travaillent en collaboration pour vous offrir l'occasion de développer et de maintenir votre autonomie ainsi que de réaliser votre plein potentiel tout au long de vos études universitaires. Un grand choix de services et de ressources vous est offert avec expertise, professionnalisme et confidentialité.
Si votre participation à la vie universitaire est compromise et que des mesures adaptées s'imposent (adaptation physique, mesures adaptées pour les examens, stratégies d'apprentissage, etc.), vous devez alors faire connaître votre situation au service d'accès le plus tôt possible :
En personne au centre universitaire, bureau 339
Par courriel : adapt@uottawa.ca
Par téléphone au 613-562-5976

CENTRE DE RESSOURCES POUR ÉTUDIANTS
Les centres de ressources pour étudiants ont comme objectifs de répondre à une foule de besoins variés. Consultez la liste des centres.

Calendrier et déroulement du cours

Jour	Activité	Responsable
Mercredi 10 janvier 2024	Présentation et premier cours magistral. Le commencement, à 22 h, du choix de la modalité d'évaluation du 50%.	Catherine Labrèche (Conseillère - Engagement communautaire - Affaires étudiantes) et professeur. Étudiants au moyen du **forum de discussion** dans Brightspace.
Mercredi 17 janvier 2024	Échéance pour choisir la modalité d'évaluation du 50%, **avant 7 h**. Cours magistral.	Les étudiants proposent et le professeur décide selon le critère du premier arrivé premier servi. Professeur.
Mercredi 24 janvier 2024	Cours magistral. Les étudiants doivent avoir contacté le superviseur du placement communautaire pour accorder le calendrier du travail bénévole.	Professeur. Étudiants.
Mercredi 31 janvier 2024	Journée d'échéance pour remettre le formulaire de placement proposé par l'étudiant au Centre d'engagement communautaire. Ateliers de rédaction et d'analyse d'arrêt.	Étudiants. Professeur.
Mercredi 7 février 2024	Cours magistral.	Professeur.
Mercredi 14 février 2024, **avant 19 h.**	Soumission d'une analyse d'arrêt ou d'un plan de travail. Le fichier Word doit être téléversé dans l'onglet du campus virtuel (**15%**).	Étudiants dans Brightspace.

Mercredi 21 février 2024	Semaine de lecture.	Étudiants.
Mercredi 28 février 2024	Cours magistral.	Professeur.
Mercredi 6 mars 2024, avant 19 h	Rencontres individuelles pour l'évaluation et commentaires aux analyses d'arrêt.	Étudiants et professeur.
Mercredi 13 mars 2024, **avant 19 h**.	Enregistrement et soumission de vidéos préenregistrées. Rencontres individuelles pour l'évaluation et commentaires aux plans de travail.	Les étudiants en ligne dans Brightspace téléversent une **vidéo de 15 minutes** dans un fichier MP4 d'une taille inférieure à 1 Go. Étudiants et professeur.
Mercredi 20 mars 2024	Visionnement de présentations orales par vidéo préenregistrée et réponses aux questions en direct dans la salle de classe. La journée sera dédiée aux cas sur les motifs de discrimination relatifs à la citoyenneté, à la nationalité, à l'âge, à l'orientation sexuelle, et au statut matrimonial.	1. Egan *c.* Canada, [1995] 2 RCS 513. 2. *Vriend c Alberta*, [1998] 1 RCS 493. 3. *Law c Canada (Ministre de l'Emploi et de l'Immigration)*, [1999] 1 RCS 497. 4. *Lavoie c Canada*, 2002 CSC 23. 5. *Nouveau-Brunswick (Commission des droits de la personne) c Potash Corporation of Saskatchewan Inc.*, 2008 CSC 45. 6. *Québec (Procureur général) c A*, 2013 CSC 5. 7. *Québec (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse) c Bombardier Inc (Bombardier Aéronautique Centre de formation)*, 2015 CSC 39.
Mercredi 27 mars 2024	Visionnement de présentations orales par vidéo préenregistrée et réponses aux questions en direct dans la salle de classe. La journée sera dédiée aux cas sur les motifs de discrimination relatifs à la liberté de conscience, de croyance, et de religion.	1. *R c Big M Drug Mart Ltd*, [1985] 1 RCS 295. 2. *Syndicat Northcrest c Amselem*, 2004 CSC 47. 3. *Multani c Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys*, 2006 CSC 6. 4. *S.L. c. Commission scolaire des Chênes*, 2012 CSC 7. 5. *Mouvement laïque québécois c Saguenay (Ville)*, 2015 CSC 16. 6. *Ktunaxa Nation c. Colombie-Britannique (Forests, Lands and Natural Resource Operations)*, 2017 CSC 54. 7. *Law Society of British Columbia c Trinity Western University*, 2018 CSC 32.

Mercredi 3 avril 2024	Échéance pour avoir entré leurs **30** heures de travail bénévole dans le navigateur d'engagement communautaire. Visionnement de présentations orales par vidéo préenregistrée et réponses aux questions en direct dans la salle de classe. La journée sera dédiée aux cas sur les motifs de discrimination divers.	Étudiants dans le navigateur d'engagement communautaire. 1) *Winko c Colombie-Britannique* (Forensic Psychiatric Institute), [1999] 2 RCS 625. 2) *Québec (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse) c. Montréal (Ville); Québec (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse) c. Boisbriand (Ville)*, [2000] 1 R.C.S. 665. 3) *Gosselin c Québec (Procureur général)*, 2002 CSC 84. 4) Chaoulli *c.* Québec (Procureur général), 2005 CSC 35. 5) Tranchemontagne *c.* Ontario (Directeur du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées), 2006 CSC 14. 6) *Québec (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail) c. Caron*, 2018 CSC 3. 7) Centrale des syndicats du Québec *c.* Québec (Procureure générale), 2018 CSC 18.
Mercredi 10 avril 2024, **avant 19 h.**	Chaque personne doit écrire et publier (dans un document **Word**) une réflexion portant sur le milieu communautaire. La réflexion doit avoir **300 mots (une page de 3 à 4 paragraphes bien structurés)**. La clarté, la pertinence, les liens établis, l'analyse critique et la prise de conscience sociale seront évalués.	Étudiants dans Brightspace.
Mercredi 24 avril 2024, **avant 19 h**.	Dépôt du travail écrit : une seule copie électronique en format Word sur le campus virtuel dans l'onglet « **devoir écrit** ».	Étudiants dans Brightspace.

Critères généraux d'évaluation d'une dissertation juridique : C'est une recherche en droit, il s'agit d'une démarche visant le développement de nouvelles connaissances juridiques au moyen d'une étude structurée ou d'une enquête systématique des sources pertinentes pour répondre à une question de recherche

Pour qu'une dissertation juridique puisse obtenir la note de **A+**, elle doit être inédite et exceptionnelle en abordant en profondeur un sujet très précis relatif à un **droit économique, social ou culturel en lien avec l'un des motifs sui generis de discrimination**. En d'autres mots, elle ne doit pas avoir aucune erreur ni aucun commentaire désavantageux. La dissertation mérite d'être publiée parce qu'elle met à la disposition de la communauté universitaire une contribution authentique au développement des nouvelles connaissances en sciences juridiques et sociales.

Pour qu'une dissertation juridique obtienne la note entre **A- et A**, elle doit être excellente. Autrement dit, elle peut avoir une marge d'erreur microscopique et imperceptible aux non-initiés, mais cette marge d'erreur est repérable seulement pour un expert (l'évaluateur). Elle pourrait être publiée en faisant de corrections mineures.

Pour qu'une dissertation juridique obtienne la note entre **B et B+**, elle doit être très bonne. En d'autres termes, elle peut avoir une marge d'erreur insignifiante et imperceptible à la lecture du grand public, mais le collègue le plus attentif pourrait s'en apercevoir. La marge d'erreur identifiée ne nuit pas à la cohérence entre la thèse, le développement et la conclusion.

Pour qu'une dissertation juridique obtienne la note entre **C et C+**, elle doit être bonne. Elle peut avoir une marge d'erreur mineure et détectable par le grand public, mais elle est toujours cohérente du commencement à la fin.

Pour qu'une dissertation juridique obtienne la note entre **D et D+**, elle doit être passable. Elle peut avoir une marge d'erreur acceptable et repérable par le grand public, mais justifiable par de bonnes raisons exceptionnelles étant donné les circonstances.

Pour qu'une dissertation juridique s'expose à la note d'échec, elle doit manquer de la cohérence et de la rigueur soit sur le contenu ou soit sur la forme. Il faut l'écrire à nouveau, parce que la marge d'erreur est majeure et non justifiable.

Plan de travail (15%)

Le plan de travail, prévu pour la date inscrite dans le calendrier, doit inclure un **minimum de trois et maximum de quatre pages**. De plus, chaque personne doit téléverser une version électronique en format **Word** sur l'étiquette de Brightspace. Ce document de travail doit lisiblement transcrire les cinq éléments suivants :

1. Un titre original et représentatif du sujet proposé pour le travail de recherche (**2%**).

2. Une table des matières provisoire bien structurée dans laquelle une cohérence du commencement à la fin est facilement repérable à l'aide des arguments qui ont un fil conducteur. La table des matières doit présenter la liste d'arguments sous la forme de titres et sous-titres (**2%**).

3. Une introduction où le sujet ainsi qu'une situation concrète relative à un **droit économique, social ou culturel en lien avec l'un des motifs distinctifs de discrimination** est bien défini dans un temps et un endroit précis. Les faits et les arguments doivent être soutenus par des références bibliographiques précises à l'appui en notes de bas de page (10 références précises); il est obligatoire de citer les jugements publiés dans le recueil de jurisprudence du cours (5 références sur 10) (**5%**).

4. Une thèse de travail cohérente et explicite où une relation de cause à effet est bien établie. Sans importance de l'ordre, la formulation de la thèse doit inclure les éléments suivants : quoi (sujet précis), qui (individus, personnages ou acteurs), où (endroit), quand (période), comment (moyens), pourquoi (raison d'être) (**3%**).

5. Une bibliographie provisoire où toutes les catégories de sources pertinentes sont bien représentées : a) législation (règles de droit), b) jurisprudence (décisions de juges), c) doctrine reconnue (opinions d'experts indépendants évalués par les paires), d) documents gouvernementaux (études faites par des fonctionnaires experts), et e) documentation étrangère ou internationale (instruments en droit international) (**3%**).

Grille d'évaluation de la dissertation juridique (50%)

Nom de l'étudiant (e) : _____ Titre _____

Critères spécifiques d'évaluation	**Note**	**Commentaires**
Le plan de travail a été complété avant l'échéance préétablie dans le calendrier. La version définitive de la dissertation respecte le plan de travail et a été soumise à temps. Le minimum et le maximum de mots demandés sont-ils respectés (5000 mots) ?	/5	
La structure de la dissertation juridique est-elle claire et complète ? La langue écrite respecte-t-elle le niveau de travaux universitaires ?	/5	
La bibliographie utilisée dans les citations contient-elle au moins cinq catégories de sources différentes ? Il faut prendre en considération parmi les catégories suivantes : législation, jurisprudence, doctrine reconnue, documents gouvernementaux, et documentation étrangère ou internationale. Il doit y avoir au moins **50** citations précises en bas de pages combinées et pertinentes dans chaque dissertation juridique. Les citations de journaux et de blogues ne comptent pas.	/5	
Les règles de référence bibliographique sont-elles respectées ? Les citations, les paraphrases et les résumés sont de façons d'emprunter les idées d'autrui, pour le faire licitement, vous devez citer la source. Il s'agit d'utiliser la méthode traditionnelle de notes en bas de page qui évitent la distraction lors de la lecture du texte. S'il vous plaît, suivre le *Manuel canadien de la référence juridique*, 10e édition, Toronto, Thomson Carswell, 2023 [cote à la bibliothèque : KE 259 .C353 2023].	/5	
Le contenu fait-il des références précises et pertinentes au moins à cinq (**5**) jugements du recueil de jurisprudence publié dans le campus virtuel du cours ? Le recueil est de lecture obligatoire, il doit y avoir au moins **10** références bibliographiques pertinentes et précises en notes de bas de page en provenance du recueil, il peut avoir deux (**2**) références bibliographiques précises en moyen par jugement.	/5	
Le développement du sujet fait-il le lien critique entre la dissertation juridique et les théories vues en classe ? Il doit y avoir au moins **10** références bibliographiques pertinentes et précises aux notes du cours en notes de bas de page (règles 6.10 ou 6.11).	/5	
L'introduction expose-t-elle nettement le sujet de la dissertation juridique en annonçant une thèse de travail de manière explicite, claire, précise, et la thèse exprime-t-elle un rapport de cause à effet ?	/5	
Le contenu fait-il des références précises à des statistiques et informations pertinentes à jour ? Les arguments et les éléments de preuve à l'appui amènent-ils logiquement à la conclusion définitive en confirmant ou infirmant la thèse ? Toute inconsistance sera pénalisée.	/5	
La dissertation juridique est d'une qualité globale exceptionnelle qu'il est digne d'une publication savante étant donné sa contribution authentique au développement des sciences juridiques et sociales.	/10	
Total	**/50**	

Critères généraux d’évaluation de la présentation vidéo et réponses aux questions

Pour qu’une présentation obtienne A+, elle doit être exceptionnelle. En d’autres mots, elle ne doit pas avoir aucune erreur ni aucun commentaire désavantageux.

Pour qu’une présentation obtienne une note entre A et A-, elle doit être excellente. Autrement dit, elle peut avoir une marge d’erreur microscopique et imperceptible aux non-initiés, mais qui est repérable seulement pour un expert (le professeur).

Pour qu’une présentation obtienne une note entre B et B+, elle doit être très bonne. En d’autres termes, elle peut avoir une marge d’erreur insignifiante et imperceptible au grand public, mais la marge d’erreur peut être percevable par le collègue plus attentif.

Pour qu’une présentation obtienne une note entre C et C+, elle doit être bonne. Elle peut avoir une marge d'erreur mineure et détectable par le grand public, mais toujours justifiable parce que la préparation préalable a été bien réussie.

Pour qu’une présentation obtienne une note entre D et D+, elle doit être passable. Elle peut avoir une marge d'erreur acceptable et repérable par le grand public, mais encore justifiable par de bonnes raisons étant donné une situation imprévue qui n’est jamais attribuable à la personne responsable de la présentation.

Pour qu’une présentation s’expose à la note d’échec, elle doit être préparée et reprise à nouveau, parce que la marge d’erreur est majeure et non justifiable.

Grille d'analyse d'arrêt (15%)

Élément	Note	Commentaires
1. Référence, citation ou nom de l'affaire.	/0.3	
2. Instance judiciaire.	/0.2	
3. Parties en litige.	/0.3	
4. Jour du jugement à l'analyse.	/0.2	
5. Nature juridique du litige, branche du droit et domaine juridique spécifique.	/1	
6. Faits et preuves pertinents.	/1	
7. Historique judiciaire du litige ou jugements antérieurs dans la même procédure judiciaire.	/1	
8. Questions de droit ou question en litige.	/1	
9. Arguments de parties.	/1	
10. Règles de droit appliquées au litige selon les juges (majoritaires).	/1	
11. Motifs de la décision ou *ratio decidendi* (majorité).	/1	
12. Remarques incidentes d'intérêt ou *obiter dicta.*	/1	
13. Motifs de la dissidence, sur le fond ou sur la motivation (juges minoritaires).	/1	
14. Dispositif du jugement.	/1	
15. Synthèse, évaluation et commentaires : A). Le sens juridique de la décision (précédent judiciaire) ; B). La valeur théorique immédiate de la décision (théorie en justice sociale); et C). La portée sociale et économique à long terme de la décision (analyse personnelle).	 /1 /2 /1	
Total	**/15**	

Total maximum de 1.000 mots.

Grille d'évaluation de la présentation vidéo et réponses (50%)

Étudiant (e) évalué (e) : _____ Arrêt : Date : 00/00/2023/

Critères spécifiques d'évaluation	Note	Commentaires
Préparation préalable, et téléversement avant l'échéance prévue dans le calendrier d'un fichier vidéo en format MP4 de moins de 1 Gb. Pertinence entre la narration et les éléments supplémentaires de la vidéo (photos, textes, images, etc.). Qualité générale de l'édition vidéo. Le respect du temps alloué (**15** minutes).	/5	
Capacité de se détacher du texte, contrôle visuel du public au moyen de la webcaméra (lorsque vous parlez, votre visage doit apparaître dans la vidéo), spontanéité, qualité de l'expression orale, débit approprié et aisance devant la classe.	/5	
Clarté sur la présentation de la ligne du temps, de faits pertinents, et de l'historique de la cause. Présentation du raisonnement juridique de la décision (cela inclut les points de vue juridiques en discussion et les arguments des avocats plaidants, des juges majoritaires et dissidents). Capacité de présenter et expliquer les conséquences de la *ratio decidendi* du jugement comme précédent judiciaire.	/10	
Capacité de faire le lien critique entre votre sujet de présentation et les notions vues en salle de classe.	/10	
Pertinence des réponses aux questions en salle de classe[3].	/10	
Organisation générale et qualité globale du discours (contenu, précision, rigueur scientifique du discours).	/10	
Total	**/50**	

Remarque : pour enregistrer et éditer votre vidéo, vous pouvez utiliser le logiciel de votre choix. Par exemple, vous pouvez utiliser PowerPoint :
Eric Peronnin, *Réaliser une vidéo pour vos élèves et étudiants avec PowerPoint* : https://youtu.be/MGW94cs-zQc
Kevin Stratvert, *How to Make a Video in PowerPoint - ppt to video*: https://youtu.be/D8JV3w4TOVw
Kevin Stratvert, *How to Make Video in PowerPoint*: https://youtu.be/VWUxQ3S8S_A
Leila Gharani, *How to Easily Make a Video in PowerPoint (Slideshow & Screen Recording)*: https://youtu.be/hisnhKK94nI
Sharon Smith, *Create Training Videos Using PowerPoint*: https://youtu.be/HD5q48xWSgY

[3] **Mise en garde : La présence des présentateurs dans la salle de classe le jour des réponses aux questions en direct est obligatoire. Le non-respect de l'obligation d'être en personne pour cette évaluation orale entraine la note EIN (Incomplet/Échec).**